



Guides de l'académie  
académie de Clermont-Ferrand

# Quand enseigner devient trop difficile...



septembre 2008

# Quand enseigner devient trop difficile . . .

Les difficultés rencontrées par certains enseignants dans la gestion de leurs classes peuvent avoir un retentissement dommageable pour leurs élèves, pour eux-mêmes et, in fine, pour l'institution.

L'académie de Clermont-Ferrand se mobilise depuis 2003 autour de cette problématique et propose une réponse : le Groupe Académique d'Accompagnement Professionnel (GAAP).

Le GAAP, c'est une équipe :

- composée de sept enseignants formateurs et de trois intervenants extérieurs
- qui propose aux professeurs en difficulté de gestion de classe un accompagnement individualisé
- et les forme sur trois ans.

## En parler, dédramatiser aider à l'engagement

Tous les services académiques sont impliqués dans cette politique, en lien étroit avec les corps d'inspection et les chefs d'établissements.

Deux conditions sont incontournables pour déclencher, maintenir une dynamique de changement, et réussir :

- rompre l'isolement des professeurs en difficulté de gestion de classe
- créer une solidarité collective autour d'eux.

**Parce que l'établissement est la cellule de base de la gestion des ressources humaines**, il appartient au chef d'établissement de **faire connaître aux enseignants ce dispositif**. A n'importe quel moment de l'année scolaire, leur rôle est d'informer, de conseiller, voire de solliciter les professeurs susceptibles de tirer profit d'un tel accompagnement. Ce dialogue avec les intéressés doit se nouer dans la confidentialité et la bienveillance.

## Les professeurs « accompagnés »

- Le GAAP accueille chaque année jusqu'à 12 nouveaux enseignants.
- Le recrutement a lieu dès janvier pour une intégration à la rentrée de septembre.
- Le vendredi des professeurs accompagnés doit être libéré dans leur emploi du temps pour leur permettre de suivre les formations du GAAP.

Le parcours des professeurs accompagnés comprend **deux années de formation intense et une année de consolidation** :

- 4 ou 5 entretiens individuels personnalisés par an avec leur formateur accompagnateur
- un ensemble de formations collectives assurées par les formateurs accompagnateurs ou par des intervenants extérieurs :

■ travail sur les pratiques professionnelles

■ séminaire sur le métier d'enseignant

■ journées à thème  
sur les méthodes pédagogiques de gestion de classe

■ stage sur la voix, le corps et la posture de l'enseignant

■ réflexion sur leur parcours professionnel

■ formation à la psychologie des adolescents

soit une douzaine de jours de formation par an.

### Quelques chiffres, de 2005 à 2008

**47** professeurs accompagnés, âgés de **28** à **57** ans

**19** hommes, **28** femmes

**15** de l'Allier, **5** du Cantal, **7** de la Haute-Loire, **20** du Puy-de-Dôme

**17** disciplines différentes

**31** certifiés, **9** PLP, **7** agrégés

**60%** des professeurs accompagnés ont atteint leur objectif

**20%** ont échoué

**20%** sont sortis du dispositif (mutation hors académie, reconversion, mise en congé de longue maladie ...)

# Les professeurs « accompagnateurs »

L'équipe des « formateurs accompagnateurs » est constituée de **sept volontaires** de disciplines variées recrutés en 2005 et 2008 pour une durée de trois ans (deux de l'Allier, un de Haute-Loire, quatre du Puy-de-Dôme).

Ils ont reçu une **formation approfondie** assurée, au départ, par Maurice Lamy, professeur agrégé et créateur du groupe de soutien professionnel de l'académie de Poitiers. Cette formation est depuis **régulièrement actualisée**.

## Le pilotage du dispositif

- par une équipe académique comprenant des représentants de la Delfor, des corps d'inspection, des services médico-sociaux, de la DRH et des chefs d'établissements.
- qui se rencontre 2 à 3 fois par trimestre pour des réunions de régulation auxquelles participent les formateurs accompagnateurs
- et s'appuie sur une évaluation du fonctionnement et des effets du dispositif :
  - avec un suivi individuel et collectif des accompagnés
  - avec un suivi global du dispositif.

## Quelques avis...

### L'avis d'un inspecteur pédagogique

*« Quand j'observe en inspection un professeur en difficulté de gestion de classe, les conseils dispensés pendant l'entretien ne suffisent généralement pas. S'il accepte d'entrer dans le dispositif du GAAP, il bénéficie alors d'un suivi adapté qui peut lui permettre de progresser. »*

### L'avis de chefs d'établissement

*« Avoir dans son établissement un enseignant en difficulté face à ses élèves est une situation délicate à gérer car il y a à la fois un être en souffrance, des élèves qui en pâtissent et des parents qui s'inquiètent, sans que l'on puisse apporter de réponses évidentes. L'initiative du GAAP est appréciée car elle s'inscrit dans la durée et en profondeur. »*

*« Il est toujours délicat d'aborder avec un professeur le problème de ses difficultés face à ses classes : cela passe facilement pour une accusation, une mise en cause, une condamnation. Avec le GAAP, nous avons une solution à proposer à ces enseignants ; le constat n'est plus un couperet, mais le départ d'une proposition de remédiation : "vous avez des difficultés, votre cas n'est pas exceptionnel ; nous vous proposons un travail sur le fond, sur des techniques de gestion de classe qui pourront peut-être vous aider". Le visage de l'enseignante à qui je l'ai proposé dernièrement, au lieu de se fermer, s'est éclairci : elle n'était pas irrémédiablement condamnée au chahut. »*

### L'avis des formateurs accompagnateurs

*« C'est d'abord notre rôle de révélateur qui nous semble le plus marquant : révélateur de problèmes, de questionnements, de recherche et mais aussi de ressources chez les accompagnés. C'est ensuite cette aide, tant personnelle que collective, cette solidarité dans l'approche de la problématique qui font certainement la richesse du dispositif. Cela permet à nos collègues de repartir avec plus de sérénité, de force et de confiance en eux. C'est enfin le sentiment, et parfois la certitude, de les voir s'épanouir à nouveau dans l'enseignement qui nous invite à poursuivre dans cette voie. »*

### L'avis d'une accompagnée

*« En plus d'une aide professionnelle efficace, j'ai trouvé auprès des formateurs accompagnateurs une chaleur humaine, une bienveillance et une générosité hors du commun. »*

# vos contacts

l'équipe de coordination du GAAP

## ■ Martine Barry

coordonnatrice

rectorat

04 73 99 35 01

[martine.barry@ac-clermont.fr](mailto:martine.barry@ac-clermont.fr)

## ■ Caroline Tessier

chargée de mission ressources humaines

rectorat

04 73 99 34 98

[caroline.tessier@ac-clermont.fr](mailto:caroline.tessier@ac-clermont.fr)

## ■ Jean-Luc Barthélémy

proviseur du lycée Montdory de Thiers

réfèrent GAAP des chefs d'établissement

04 73 80 70 70

[jean-luc.barthelemy@ac-clermont.fr](mailto:jean-luc.barthelemy@ac-clermont.fr)



**collection**

Guides de l'académie

**thématique**

Informations professionnelles

**titre du document**

Quand enseigner  
devient trop difficile...

**diffusion**

Delfor - Gaap  
Ce.delfor@ac-clermont.fr

**réalisation**

Service communication  
Ce.comm@ac-clermont.fr

**impression**

Rectorat - 500 ex.

**pour plus d'information**

[www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr)



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

